

**4**



# **Journal**

**(non révisé)**

**Assemblée législative**

**Nouveau-Brunswick**

**L'hon. Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur**

**Présidence : l'hon. Dale Graham**

**le jeudi 25 novembre 2010**

**Première session de la 57<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**



le jeudi 25 novembre 2010

13 h

Prière.

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. C. Landry, appuyé par M<sup>me</sup> Shephard, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur pour le remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

Fredericton (N.-B.)  
le 23 novembre 2010

À Son Honneur,  
l'honorable Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit. Il est ajourné sur la motion de M. K. MacDonald.

La séance est levée à 13 h 37.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

comptes publics pour l'exercice terminé le  
31 mars 2010, volume 2 (information  
supplémentaire) (25 novembre 2010) ;  
rapport annuel du ministère de l'Éducation  
postsecondaire, de la Formation et du Travail  
pour 2009-2010 (25 novembre 2010) ;  
rapport annuel de l'Exploitant du réseau  
du Nouveau-Brunswick pour 2009-2010 (25 novembre 2010).